L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 17 MAI 1885. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 17 MAI 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les portiers.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

La Nouvelle Quarantaine.

Tout le monde parmi nous a vu fonctionner le déplorable système de lazaret, connu sous le nom de quarantaine. Il a un but très noble, très louable: préserver une ville, un pays des épidémies qui désolent certaines autres cités, certains autres Etats, et les trois quarts du temps, il ne l'atteint pas. En revanche, il produit toujours et infailliblement sur le commerce de cette ville, de cet Etat des effets désastreux; il y fait plus de mal, au point de vue économique, que de bien, au point de vue hygiénique.

Prenons pour exemple la Nouvelle Orléans que nous habitons, et dont notre premier devoir est de défendre les intérêts.

La Nouvelle-Orléans est une ville essentiellement commerciale; enlevez lui son trafic fluvial et maritime, il ne lui reste plus rien: et pardessus le marché, ce trafic, elle le fait surtout avec les contrées semi-tropicales ou tropicales du golfe et des Antilles qui, presque toutes les êtres, sont infectées d'épidémies. Donc, tous les êtres, il faut prendre des précautions pour la préserver de ces maladies contagieuses.

Jusqu'ici, rien à redire, tout est à approuver. Mais ces précautions sont pas toujours irréprochables: elles ont consisté jusqu'ici à retenir longtemps le navire avec ses passagers et son chargement dans le lazaret, hors de tout contact extérieur. C'est ce que l'on a fait depuis trop longtemps, et c'est même pour cela que le lazaret a pris le nom de quarantaine, la détention du navire durant quarantivement quarante jours. Dans une pareille situation, il faut que notre port renonce à tout avenir commercial, attendu que le trafic ne vit que de deux choses: l'économie de temps et l'économie des dépenses. Si un navire venant du Mexique ou de l'Amérique Centrale, est obligé, six mois de l'année, de faire vingt jours de quarantaine, avant de pénétrer dans notre port, il préférera évidemment aller débarquer ses marchandises ailleurs. En principe, il devrait gagner six jours, en prenant le chemin de la Nouvelle-Orléans, au lieu de celui de New-York. Par le fait, de la quarantaine, il en perd quatorze.

Les ports de l'Atlantique nous enlèvent ainsi une bonne partie du commerce qui nous revient naturellement. Il n'y aurait encore à cet état de choses que demi mal, si nous étions les seuls à en souffrir, mais il n'en est pas ainsi. Tout l'intérieur du pays en est victime comme nous et autant que nous, puisque la marchandise, au lieu de lui arriver directement et à bon marché, par la voie du fleuve, est obligé de faire un long détour et de supporter des frais de transport par chemin de fer.

Une situation si anormale ne peut durer plus longtemps, il est même étonnant que le gouvernement de Washington n'ait pas cherché le moyen d'y mettre un terme, au nom des nombreux Etats de l'Union qui en supportent les désastreuses conséquences. C'est pourtant le régime sous lequel nous venons d'entrer, depuis le 10 mai, en vertu de la proclamation du gouverneur de la Louisiane, et en cela, M. McEnery ne fait que se conformer strictement à une loi déplorable, à laquelle tous se soumettent par nécessité, en grommelant, par ce que, de l'aveu de tous elle est plutôt faite pour nuire à nos intérêts matériels que pour nous préserver de l'épidémie; par ce qu'elle ne fait pas toujours le bien pour lequel elle a été établie, tandis qu'elle fait toujours et invariablement le mal pour lequel elle devrait être supprimée. Heureusement cet état de choses, plus funeste encore qu'incertain, touche à son terme. On a eu recours aux procédés de désinfection inventés dernièrement par la science, et l'on a compris qu'avec ce secours, on pouvait, en moins de vingt-quatre heures, obtenir des résultats auxquels on n'arrivait que difficilement après trois semaines de détention, sous l'ancien système.

Il fallait des fonds pour pouvoir mettre en usage les nouveaux procédés: ils ont été votés; il fallait de nouveaux appareils, on en a fait l'emplette; il fallait quelques constructions répondant aux besoins nouveaux; on en a tracé les construire, et c'est pour la dernière fois aujourd'hui que l'on applique les anciens règlements quarantenaires.

La réforme est très importante: elle a une portée considérable: à vrai dire, elle ouvre pour le port de la Nouvelle-Orléans, un avenir nouveau que le système actuel lui fermait à tout jamais. Elle est tout entière basée sur un procédé de désinfection aussi rapide que puissant; c'est, jusqu'à notre époque, le dernier mot de la science. Il a permis au comité de quarantaine de diviser en quatre catégories bien distinctes les navires qui entrent dans les eaux du Mississipi.

1° Navires venant de ports non infectés: ils ne sont soumis à aucune détention; seulement ils sont sujets à un examen et, en cas de besoin, à des mesures sanitaires efficaces. Tout cela ne les empêche pas de monter le fleuve et aucune entrave n'est apportée à leur trafic.

2° Navires venant de ports suspects; ils sont retenus cinq jours pleins, à partir du moment de leur départ des ports suspectés. Il va sans dire qu'ils sont soumis au même examen et aux mêmes mesures que ceux de la première catégorie.

3° Navires venant de ports infectés. Pour ceux-là, le règlement est plus rigoureux: il leur fait subir sept jours de station. Les mesures sanitaires les plus énergiques ne leur sont pas épargnées, et nous pouvons les voir, en toute sécurité, remonter le Mississippi, le huitième jour: plus de trace possible en eux des principes qui pourraient les rendre dangereux.

4° enfin, navires infectés eux-mêmes. Pour ces derniers, le règlement est impitoyable: il ne leur permet pas le séjour au milieu des eaux du fleuve; le comité fait construire pour eux dans le golfe une station spéciale où ils doivent passer par un traitement sévère. Rien n'échappe aux plus minutieuses recherches des inspecteurs, à l'action puissante de leurs appareils de désinfection. A l'égard de ces navires, les officiers de santé jouissent d'un pouvoir discrétionnaire que rien ne limite. La sécurité publique veut qu'il en soit ainsi, et nous n'y trouvons rien à redire: la sage modération que l'on montre pour les innocents justifie, nécessite des rigueurs dont sont l'objet les coupables.

Si dans les différentes sphères de son activité, la société savait toujours distribuer ses récompenses et ses rigueurs, suivant le mérite et le démérite de chacun, et dans la mesure même de ce mérite et de ce démérite, les choses iraient beaucoup mieux que maintenant, et nous n'assisterions pas à tant de misères morales et matérielles.

Nous saluons donc la venue prochaine du nouveau régime quarantenaire. Nous n'avons qu'un regret à exprimer: c'est qu'il n'ait pu être inauguré dès aujourd'hui, au milieu d'une grande Exposition qui ouvre, elle aussi, une ère nouvelle à notre commerce. Ce retour, ne fût-ce que pour un instant, à l'ancien système, est une ombre au tableau, un point noir à notre horizon. Consolons-nous-en, en songeant que cette ombre va disparaître, ce point noir se dissiper, et que bientôt enfin, nous prendrons dans le commerce de l'Union avec le Centre-Amérique, la place qui nous appartient, mais que des règlements maladroits avaient livrée à New York et aux autres Etats du littoral de l'Atlantique.

Simon, 21 rue de l'Hopital, exécute de magnifiques photographies-cabinet à raison de trois dollars la douzaine.

Le nouveau comité des Trente

Nous publions aujourd'hui, dans une autre colonne, la liste complète du Comité des *Trente*, chargé d'organiser la fête nationale française du 14 juillet, avec sa division en sous-comités. Nous engageons nos lecteurs français à parcourir cette liste; elle est très bien faite, très heureusement composée. Il y a là beaucoup de noms d'hommes très connus, très répandus dans la colonie, occupant à la Nouvelle-Orléans une position honorable et y jouissant d'une popularité de très bon aloi.

Les membres eut en la sagesse de prendre pour président un homme très expérimenté, qui sera pour eux un guide sûr, et au choix duquel toute la population applaudira, M. E. Surgi.

A côté de lui, nous voyons un trésorier modèle, un Français vraiment dévoué à l'œuvre, et dont les services ont été jusqu'ici inappréciables, M. Spor.

Le choix du vice-président est également très bon, et M. Laplante jouit dans la colonie d'une popularité qui portera bonheur à la fête.

On peut d'ailleurs compter sur l'activité infatigable de M. Chauvière fils.

Nous félicitons aussi le comité de la composition de son sous-comité de souscriptions, le plus important de tous.

Avec de pareils éléments il ne peut que réussir et organiser un splendide 14 juillet. Nous ajouterons même que ces messieurs sont en passe de donner à la fête beaucoup plus d'éclat qu'à l'ordinaire.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington paroisse St. Tammany. Louisiane.

Le *Propagateur Catholique*, d'hier, :

Archevêché de la Nlle-Orléans.

Monsieur l'abbé Julien Charles, qui dessert les pauvres maisons du Mermentau et des environs, est autorisé, par la lettre présente, à faire appel à la charité de ses confrères et du public bienveillant en général.

Le presbytère du Mermentau, avec ses dépendances, vient d'être détruit par un incendie, qui a, en même temps, fait perdre au pauvre prêtre tout le peu qu'il possédait.

Il s'agit de l'aider à réparer ses pertes et de lui permettre ainsi de reprendre les travaux de sa mission.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1885.

Au nom de Sa Grandeur Monseigneur Leray, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

L. A. Chassé,
Chancelier.

— Samedi prochain, 23 jour de la Pentecôte, est un jour de jeûne et d'abstinence.

— En l'absence de Monseigneur Leray, Monseigneur Durier, Evêque de Natchitoches, administrera, le 7 mai, le sacrement de confirmation dans l'église des Révérends Pères Jésuites, rue Baronne, à 192 enfants et à une dizaine d'adultes.

Le dimanche suivant, 10 mai, le même prélat administrera 160 enfants à l'église de l'Annonciation.

Dans les deux églises, les enfants avaient fait leur première communion le matin des mêmes jours.

M. H. Bullard, ancienne librairie Hebert, annonce qu'il a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 2 mai.

Voulez-vous des photographies parfaitement ressemblantes, et artistement exécutées? Allez chez Simon, 21 rue de l'Hopital.

Une dame veuve avait pris à son service une jeune fille sujette, des son enfance, à des accès d'aberration mentale. Cette jeune fille revenant de faire une commission, entre dans la salle à manger où était sa maîtresse, portant dans ses bras le jeune enfant de cette dernière, âgé de deux ans et demi et se dirige vers la fenêtre de la salle à manger. La jeune veuve, frappée de la démarche et de l'air égaré de sa servante, qui portait l'enfant sous son bras, la tête en avant comme un paquet de linge sale, se lève, se jette au devant d'elle et lui demande ce qu'elle va faire.

— Parbleu! lui répond avec impassibilité cette dernière, je vais jeter votre fille par la fenêtre.

A ces mots, la pauvre mère cherche à se rendre de son enfant; mais la domestique, donnant d'une force supérieure, parvient à ouvrir la fenêtre. Alors la jeune, poussant dans son amour maternel la force nécessaire en pareille circonstance, se précipite de nouveau sur sa servante, avec laquelle elle engage une lutte désespérée. La jeune fille tenait déjà l'enfant par les pieds, prête à le lancer dans la rue, mais la mère, saisissant avec ses dents la main de sa domestique, la força par la douleur à lâcher prise.

L'enfant a été sauvé, et la domestique, autant involontaire de cette étrange scène, a été placée dans une maison de santé.

Voici un programme de spectacle présenté dernièrement, comme copie à l'imprimeur de V. (Meuse) pour composer l'affiche. Nous n'y changeons rien.

PAR PERMISSIONS DE M. LE MERE.

Monsieurs Fougroux a honneurs d'informe le publique quille donnera sapo passage deux représentasions dons la premiere aux ras lieux demin mercedit dans la sale de monsieurs Ganus.

PROGRAME DU SPECTACLE.

Leritier picquar, vaux-deville en un acte.

Dopo-seard de basaard, drame vaux deville en 5 acte.

On commenceq à 7 heurs, pris des place première reservé 75 cetaime, premiere non reservé 40 centime, cegondite 25 centime.

On chien répondant au nom de Jack avait été égaré. Rencontré par un ami du propriétaire, Jack est amené au bureau du téléphone et son oreille placée près du récepteur. La communication établie et sur l'invitation de son ami, le maître du chien appelle:

— Jack! Jack!...

Aussitôt Jack s'empressa de répondre par un aboiement joyeux, en lâchant l'appareil dont il s'attendait à voir sortir son maître!

Un bourgeois de Tauris, assez riche, avait une fille qu'il aimait, mais si difforme, qu'il fallait être son père pour la supporter. Cet homme, voulant la pourvoir, imagina de la marier à un aveugle, dans l'espérance que celui-ci, ne voyant pas la difformité de son épouse, ne la méprisera pas. Il trouva son homme, et l'ayant épousée la fille sans le voir. Il survint peu de temps après à Tauris un fameux oculiste que l'on disait avoir rendu la vue à plusieurs personnes, qui passaient pour être tout à fait aveugles. Comme on priait le beau-père de mener son gendre à cet oculiste:

— Je n'en garderai bien, répondit-il s'il rendait la vue à mon gendre, celui-ci me rendrait bientôt ma fille; restons tous aveugles comme nous sommes.

Voici comment un journal terminé une notice biographique: "Par la mort de cet homme, la société perd un de ses plus beaux ornements, l'église un fidèle, la femme un mari constant, et nous un abonné régulier dans ses paiements."

A Norwalk (Etats-Unis), miss Fanny Davenport interprétait Fédora, lorsqu'à la scène d'empoisonnement du dernier acte, un médecin de la ville très ému et emporté par son zèle, se mit à bondir sur la scène en criant:

— Donnez-lui du café!

On juge de la surprise des artistes et du fou rire des spectateurs. La représentation se termina sur cet épisode qui fit, du reste, à la pièce et au jeu de miss Davenport, la plus jolie des réclames.

Le naturaliste est un monsieur qui n'a pas les moyens d'être idéaliste.

— Accusé, quel est votre âge?

— Faites donc pas l'enfant, mon président!... Vous le savez bien!... J'ai cinq ans de plus que la dernière fois.

Le juge.—Je ne comprends pas comment vous avez pu briser seul une énorme serrurure comme celle-là.

L'accusé.—Je le crois bien, mon président; ce n'était pas si facile que de faire marcher une plume sur le papier, allez, et de condamner de pauvres gens. Nous autres, si nous voulons faire des affaires, il nous faut de solides poignets et toutes sortes de trucs que ceux qui ne sont pas du métier ne comprennent seulement pas.

Un astrologue, jetant les yeux sur le duc de Milan, lui dit:

— Monseigneur, arrangez vos affaires, car vous n'avez plus longtemps à vivre.

— Et comment savez-vous cela?

— Par ma connaissance dans le cours des étoiles.

— Et toi, combien de temps crois-tu vivre?

— Ma planète m'a promis une longue vie.

— Très bien, fit le duc, nous allons te prouver que n'avons guère de confiance dans les étoiles.

Et il ordonna qu'on pendît à l'instant l'imprudent prophète.

Un geneur à un nouveau marié:

— J'irai vous voir. Où demeurez-vous? Dans quel quartier?

— Dans la premier quartier de la lune de miel.

Un créancier impitoyable, apprenant qu'un de ses débiteurs était à l'agonie, courut chez lui pour se faire payer. Le débiteur insolvable lui dit d'une voix presque éteinte:

— Laissez-moi donc mourir en paix!

— Oh! parbleu, non! dit l'autre exaspéré, voilà trop longtemps que j'attends et tu ne mourras pas avant que je ne sois payé.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington paroisse St. Tammany. Louisiane.

$3 la douzaine, voilà tout ce que demande Simon, l'artiste bien connu (21 rue de l'Hopital) pour des admirables photographies cabinet.

Aide-toi Dieu t'aidera.

(Communiqué.)

Maintenant qu'il est question dans tous les cercles de la réouverture de l'Exposition, c'est le moment où tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la Nlle-Orléans de démontrer une fois de plus que "l'union c'est la force" et que vouloir c'est pouvoir. Il n'y a pas de doute que l'Exposition, avec son immense attraction, avec son ascendant sur l'étranger, représente des millions qui tombent chez nous et dont tout le monde en profite. On rencontre des propriétaires qui disent: *"l'Exposition ne m'a fait aucun bien, je ne vois pas pourquoi je souscrirais."* Erreur!—Quand il y a du travail pour tout le monde, il y a de l'argent pour tous les propriétaires. Si l'Exposition a donné du travail, les loyers ont été payés. Jamais les loyers ont été si bien payés que depuis six mois. L'exposition a fait du bien à tout le monde—indirectement, peut-être, mais le capital a été répartis entre des milliers de personnes. On a beaucoup bâti, on a beaucoup réparé—le charpentier, le peintre, le maçon, tous ont profité de la grande saison qui vient de s'écouler: cette saison pleine de prospérité est une leçon pour l'avenir—en profitera-t-on? On propose une réouverture de l'exposition pour la saison 1885-86. La somme minime que l'on demande à notre population devrait être plus que couverte. Pourquoi ne l'est-elle pas encore? Pourquoi? Parce qu'on hésite, on veut voir: ce que *il y a* le voisin; si le voisin ne fait rien ou ne souscrit pas, il est peut-être qu'il aurait pu tirer avantage—et en attendant le temps passe. Jamais notre ville ne retrouvera l'occasion qu'elle a maintenant en main. Jamais notre pays ne nous une meilleure chance pour rétablir son capital. L'Exposition est un bienfait dont on reconnaîtra les bons effets plus tard. On estime à plus de trente millions de piastres le montant laissé entre nos mains cette saison qui vient de s'écouler. N'est ce pas assez encourageant pour déterminer tout ce monde à souscrire? On entend dire que ça n'a profité qu'à une certaine classe. Est-ce que la prospérité d'une grande proportion d'une population ne profite pas par elle-même à la cause d'une prospérité générale? Non, à tous les points de vue il est de l'intérêt de tous que l'Exposition ouvre ses portes cet hiver. Il est le devoir de tous de souscrire. "La venir prouvera que ceux qui ont reculé devant un faible déboursé ont contribué à entraver notre marche vers l'ère du progrès. *Le* manque de travail qui a frappé toutes les autres villes ne s'est pas fait sentir à la Nouvelle-Orléans. L'effrayante stagnation qui a frappé d'impuissance les autres grands centres nous a épargnés. Ne sont-ce pas là des bienfaits dont nous devons remercier l'Exposition. Après avoir bien réfléchi il n'y a pas de doute que la population se lèvera en masse pour appuyer la réouverture d'une institution pour l'ouvrier, elle rendra service — pas de chômage.—Ceux qui vont dire: prospérité pour l'ouvrier, Aliens, petits et grands, riches et pauvres, c'est le moment d'agir! C'est l'heure de l'action, c'est l'heure où vous tenez entre vos mains l'avenir de notre ville. N'oublie pas que l'Exposition nous amène le capital. N'oublie pas le beau proverbe qui dit:

"Aide-toi, Dieu t'aidera."

Avec une certitude de la réouverture de l'Exposition les réparations recommenceront, on érigera de nouvelles bâtisses—enfin l'activité sera générale, tout le monde travaillera et l'été au lieu d'être une saison pénible pour certains sera une saison prospère pour tous.

Jugez ce que sera le contraire—avec une clôture définitive de l'Exposition. Souscrivez promptement—qu'importe le montant—mais souscrivez

Respectueusement,
ARTHUR DURIEU.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington paroisse St. Tammany. Louisiane.

Banque nationale de l'Etat.—S'il est une institution financière que notre ville doive s'estimer heureuse de posséder, c'est assurément celle dont le nom sert de titre à ces lignes. Sa situation qu'environt toutes ses rivales est des plus flattantes; les chiffres d'un tableau qu'on lira plus loin en font foi. Le secret de cette prospérité réside, on en conviendra dans la sage, la prudente, l'habile administration de ses affaires, toutes à des hommes qu'il suffit de nommer MM. Pierre Lanaux et S. H. Kennedy pour inspirer la confiance.

Union Catholique-Diocésaine du Sacré Cœur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an confère le titre et les privilèges de membres de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre seront part aux prières, aux suffrages aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé au-dessus du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des sénatrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la dite paroisse.

Le Rev. Père H. Magnat est le directeur de l'Union Catholique Diocésaine du Sacré Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

† FRANÇOIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle Orléans.

1er mai 1885.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington paroisse St. Tammany. Louisiane.

Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Décédés, Samedi 16 mai 1885, EMILE PIJOL, natif de la Louisiane, âgé de 27 ans.

D. J. LUCEY natif de la Louisiane, âgé de 34 ans. Les officiers et membres de cette Association sont requis de se réunir à leur Salle, DIMANCHE, 17 courant, à 3 heures précises, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de nos Frères décédés.

Par ordre de

ARMAND F. QUÉRÉ, Président.
JOSEPH V. BOFILL, Secrétaire aux archives.

17 mai—1 f.

AVVISO FUNEBRE.

Loggia Dante No 174.

Decesso Abele Giuseppe, figlio del nostro Fr. S. M. FUCHÈ E PALISTA MARTINEZ, nell'età di un anno e 1 Fr. della R. Loggia sono pregati di intervenire al funerale che avrà luogo oggi 17 maggio alle ore 4 P. M. alla residenza del genitore No 5 via Dumaine.

Per ordine del Ven.

E. TROIS, Segretario.

17 mai—1 f.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'ame de feu JOHN GRAFF vendredi prochain, 22 mai à 7 heures précises du matin à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe, entre Roman et Prieur. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa famille.

B. TREMOULET,

Sue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rangés de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Porto de Gundomas & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rouge.

Vieux Whiskies Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc

AUX PLUS BAS PRIX.

Centro Español é Hispano Americano de Nuevo Orleans.—Se anuncia los señores socios que hasta el dia 17 de Junio queda abierta la matrícula del tercer curso de los idiomas español inglés.

Los señores que deseen inscribirse en ella pueden hacerlo en la Secretaria de este Centro alle de San Luis No 48, todos los dias del corriente mes de 7 a 9 de la noche.

Nueva Orleans 16 de Mayo de 1885.

El Secretario, J. PONS

17mai—1f

Petites Sœurs des Pauvres.

CÉRÉMONIE DE LA PRISE DE LA PREMIÈRE PIERRE.

Blessed is he that understandeth concerning the needy and the poor: the Lord will deliver him in the evil day.

Le public est respectueusement invité à assister à la cérémonie de la pose de la Première Pierre pour l'asile des Petites Sœurs des Pauvres que Pratique encourage Foucher Semeillet au dessous de l'Avenue de la Louisiane Sixième District DIMANCHE SOIR, 17 mai à 7 heures.

Sa Grace le Très Rev. P. X. LERAY Archevêque de la Nouvelle Orléans officiera et une adresse sera délivrée par le Judge E. B. WHITE.

Des sièges sur la plate-forme seront réservés pour le Revd clergé et les dames.

CHAS MACREADY Chairman
D. H. BUCKLEY Secretaire.

COMITÉ

Otto Thomas	N. Burke
J. J. Gibbons	Dr W. E. Brickell
W. J. Castell	Thos G. Raper
Judge Frank McGloin	Thos Fitzwilliam
John McGlynn	A. E. Broussard
Jos. Bowling	Jas D. Martin
C. Buck	Jos M. Rice
W. R. Lancaster	E. H. Barthe
James Ewart	J. S. Elder
J. W. Bostick	J. L. Lincoln
	Dr E. Dominguez

17 mai—1f

Société des Laitières.—Les officiers et membres de la vieille Société sont requis d'assister à une réunion spéciale concernant l'élection des officiers qui aura lieu SAMEDI le 23 mai, 1885, à 7 heures et demie du soir au local habituel rue des Ursules et Dryades.

Par ordre du président

PIERRE DUSSEUR, Secretaire.

10mai—10 17 22

Semence de Riz Honduras importée.

Un petit lot de cette semence devant donner du riz de choix et vendue par mesure plus que toute autre, est offert en vente par

MANUEL PAVEO
Rue Du Quay Nouvelle Orléans
ou par DUPIRE BROS.
Produce Exchange

17 mai—15f

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Assortiment complet de tapis, cocos, nattes, etc.

NATTES

Damassées, sans joints, et de qualités supérieures.

(Venant d'arriver.)

TAPIS de tout genre à très bon marché.

Toiles cirées,
Corticine anglaise,
Stores,
Rideaux, etc.

12 mai—

AGENCE DES VOYAGEURS

Grande réduction de prix de passage.

$32—

Pour aller en France, Allemagne et Angleterre à Glasgow ou Naples. $42—Palerme $47.

Les prix sont réduits pour toutes classes et voyages. S'adresser au bureau plus THOMASCOOK ET FILS, 102 rue du Canal.

7 mai—6m MoSD

NOUVEAU SYSTÈME.

MÉTHODE TRÈS FACILE

Pour apprendre l'anglais en très peu de temps. Prix, 50 cents. S'adresser à Miss F. Callaghan, 95 rue Dumaine, Nlle-Orléans. 12 mai—6 f.

Des Lettres de Crédit Circulaire.

Pour l'usage et l'agrément des

TOURISTES EUROPÉENS.

ÉMISES POUR

L'Angleterre et le Continent.

Peuvent s'acheter à la

BANQUE NATIONALE D'ETAT

31 et 33 rue du Camp.

Et à la SUCCURSALE, coin Conti et Bourbon.

10 mai—2 m.

BEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS

CHEZ

Mme C. Samson

No 150 - CANAL - No 150

25 mars—ed1Pmai

A louer.

LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.

30 mars—PP.

FETE NATIONALE

Du 14 Juillet 1885.

COMITÉ DES TRENTE.

ORGANISATION:

Président Honoraire—M. le Vicomte PAUL D'ABZAC, Consul Général de la République Française.

Président—M. E. SURGI.
Vice Président—M. F. LAPLANTE.
Trésorier—M. J. G. SPOR.
Secrétaire—EUG. C. CHAUVIÈRE.

Sous Comité de Finances.

F. Laplante, M. Lion, L. B. Duffard S. Tibbier, A. Landrodie, St. Cyr Fourcade.

Sous-Comité de Souscriptions.

Gab Villeré, Ad Jacquet, E Augand F. Laplante, J. G. Spor, C. T. Chauvière, L. Vignes, A. Capitou, A. Burthe, E. Coran, St. Cyr Fourcade.

Sous-Comité d'Emplacement.

E. Surgi, J. Manaud, L. B. Duffard, M. Lion, Alex. Aleiatore, P. Ruel, Gab. Villeré.

Sous-Comité d'Impression et Publicité.

E. Surgi, J. G. Spor, C. T. Chauvière, L. Desmugny, P. Dealonde, E. Coran.

Sous-Comité d'Invitation.

A. Landrodie, M. Pizzini, P. Dealonde, Alex. Aleiatore, F. Passement, L. Duffard, J. Manaud, S. Tibbier, A. Burthe.

Sous-Comité de Décoration, Illumination.

E. Surgi, M. Lion, P. Ruel, E. Pons, C. T. Chauvière, F. Cline, E. Coran.

Sous-Comité de Musique, Salute et Jeux

P. Dealonde, Alex. Aleiatore, J. Pecoraine, J. Perez, F. Passement, Gab. Villeré, M. Pizzini, A. Landrodie, Ad. Jacquet, Louis Philippe, E. Chauvière.

Sous-Comité de Pyrotechnie.

J. G. Spor, C. T. Chauvière, F. Poiz, E. Augand, A. Capitou, L. Vignes, L. Bernigon.

Sous-Comité de Police.

J. Manaud, J. Pecoraine, F. Passement, L. Vignes, E. Pons, E. Augand, J. Cline, L. Vidott, L. Philippe.

Sous-Comité des Bals.

E. C. Chauvière, P. Dealonde, Alex. Aleiatore, F. J. Perez, F. Laplante, F. Cline, L. B. Duffard, A. Capitou, Ad. Jacquet, L. Vidott, M. Pizzini.

Par ordre du Président

EUG. C. CHAUVIÈRE, Secretaire

17 mai—3f—Dim—Jeudi—Dim

ÉTABLIE EN 1832

MAISON de MEUBLES ROYALE

33 et 35 rue Royale

GRANDE OUVERTURE.

JAMES McCRACKEN informe respectueusement aux résidents de cette ville et des villes avoisinantes qu'il vient de recevoir un nouveau et varié et vaste fonds de **meubles fins et ordinaires**, comprenant en partie d'ameublements de Chambre à Coucher de Salons de Salles à Manger de Portes Chapeaux Sofas Ottomanes Chaises Rotin et Rosenin le tout des derniers genres et vendu à des prix défiant la concurrence.

Un grand assortiment d'articles de Ménage pour cuisine de la campagne.

Avant de se loger venez examiner le fonds

JAMES McCRACKEN,

33 et 35 Rue Royale.

17 mai—1m Dim Mer Ven

GRANDE ILE.

GRANDE ILE — Le fin marchand parfait la malle des Etats-Unis et voyagent le jour

JOB WEBER.

A E Rosati Capitaine Frank Kranz commandant tous les MARDIS et SAMEDIS du port de la Nouvelle Orléans à Grande Ile et vice versa. Le Rosati partira LUNDI et VENDREDIS vis le canal de la compagnie Petit du voyage. Pour repas extra. Excursion tous les Samedis. Prix pour aller et retour, inclus les repas à bord et à bord du bateau $4

17 mai—2m

Ligne Commerciale Française.

HAVRE ANVERS BORDEAUX ET NOUVELLE-ORLÉANS

Le Steamer PARIS, du port de 3400 tonneaux,

Capitaine ARTUR

Partira pour le Havre vers le 20 juin.

Passage de la Nlle-Orléans au Havre avec nourriture vin lit et literie naturelles pour manger et boire. 1re classe $100 2me classe $60 3me classe $45.

La compagnie se réserve le droit de changer sans avis le jour du départ.

Pour renseignements billets etc. s'adresser à

N. V. FORNARIS & CO. Agents
193 rue Gravier
Dimanche

ETAT DE SITUATION

DE LA

BANQUE NATIONALE D'ETAT

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

En l'Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, le 6 mai 1885

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1 875 007 00
Surtirages	2 449 00
Bons des E U garantissant la circulation	425 000 00
Autres actions bons et hypothèques	150 999 03
Dû d'autres agents approuvés de réserve	169 281 50
Dû d'autres banques nationales	23 000 58
Dû des banques et banquiers d'Etat	143 093 37
Immeubles, meubles et installations	174 036 25
Dépenses courantes et taxes payées	35 879 27
Primes payées	37 000 00
Echangeurs de fonds et échanges	$108 766 41
Billets d'autres banques	76 000 00
Monnaie fractionnelle courante nickels et pennies	2 826 11
Espèces	348 292 00
Billets légal tender	325 000 00
Fonds de rachat entre les mains du Trésorier des E U 5 pour cent circulation	19 125 00
Total	$3 811 275 56

PASSIF.

Capital actions payées		$425 000 00
Fonds de surplus		325 000 00
Profits indivis		79 872 59
Billets de banque nationale non payés		392 400 00
Dividendes impayés		13 366 50
Dépôts individuels sujets à être tirés par des chèques	$2 237 348 15	
Certificats de dépôt sur demande	12 771 93	
Chèques certifiés	34 600 42	
Chèques du caissier au dehors	8 927 25	2 293 648 75
Dû à d'autres banques nationales		87 726 05
Dû à des banques et banquiers d'Etat		204 290 99
Total		$3 811 275 56

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans ss.

Je, T. R. ROACH, Caissier de la dite banque jure solennellement que le bilan précédent est juste et vrai du mieux de ma connaissance et de ma croyance

T. R. ROACH, Caissier.

Signé et assermenté par devant moi le 12me jour de mai 1885.

THEO. GUYOT, Notaire.

Conforme—Attest:

ALFRED MOULTON,
PIERRE LANAUX
JULIUS VAIRIN,
Directeurs.

16mai—

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Broussepau's Son,

23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles,

avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle,

Toiles cirées, Linoleums,

Nattes de Coco et de Napin.

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

22mars—

UNE FLAMME DE GLOIRE

DANS UN BRILLANT, GRAND ET MAGNIFIQUE

FEU D'ARTIFICE ! !

MARQUERA L'APPROCHE DE LA LA CLOTURE DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1884-5.

LE MARDI, 19 MAI, à 7:30 P. M.

—SUR LES—

TERRAINS DE L'EXPOSITION.

Les Artificiers de la Compagnie Anglo-Japonaise feront une de leurs plus belles

EXHIBITIONS PYROTECHNIQUES.

Quelques pièces MODERNES des plus compliquées et des plus attrayantes seront tirées.

CE FEU D'ARTIFICE RESTERA COMME SOUVENIR ET TOUS LES AMATEURS EN VILLE DEVRAIENT Y ASSISTER.

17 mai—2f

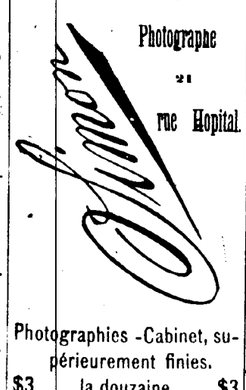

Photographe
21
rue Hopital.

Photographies -Cabinet, supérieurement finies.

$3 la douzaine $3

Déballage d'Articles de Printemps

AUJOURD'HUI,

CHEZ

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

—EN—

VETEMENTS

POUR

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un assortiment de pelerines Walkiri sera donné à chaque acheteur.

##